

## **Réunion 14 décembre**

### **Débriefing de la concertation du 13 décembre**

Nous avons décidé d'organiser un débriefing de la réunion de lancement de la concertation du 13 décembre dès le lendemain, 14 décembre. Cette réunion a permis à une quinzaine de participants, sur place ou par framapad (*prise de notes en temps réel avec interventions des personnes connectées à distance*), d'avoir des informations en direct sur les principaux éléments de la réunion de lancement de la concertation du 13 décembre, par Jean-Claude Boual et Didier Minot.

Voici les principaux éléments de précisions qui sont ressorties du débat

#### **Débat**

##### ***Préciser nos propres priorités***

Le CAC a déjà défini un certain nombre de propositions, mais le débat met l'accent sur certains points qui n'étaient pas forcément mis en avant. Les subventions viennent aujourd'hui les collectivités. La dimension européenne est essentielle. En particulier, l'insistance sur des mesures diversifiées pour les différentes catégories d'associations (« de tenir compte de la diversité »), la remise en cause des appels d'offres des appels à projets, la nécessité de stabiliser les financements publics. Il faut sans doute une loi qui instaure une dérogation au droit commun sur les seuils d'appel d'offres. Il faut également obtenir des subventions de fonctionnement du projet associatif. Tout cela est à discuter d'abord avec les collectivités puisque l'État ne finance plus grand-chose en dehors des têtes de réseaux. Sur le financement, il y a une convergence avec ce que propose « Pas sans nous » avec la création d'un fonds, qui pourrait être reprise ici.

Parfois on obtient des choses et on ne les utilise pas. On brasse. Il faut refaire l'inventaire des acquis et s'appuyer dessus.

##### ***Structuration du débat***

Il est important de constituer avec ce qui s'amorce un pôle de débat spécifique aux associations, sinon celles-ci vont devenir une béquille pour l'économie sociale et solidaire. Déjà, en Île-de-France, les associations ont 6 représentants sur 43 à la CRESS, alors qu'elles représentent l'immense majorité des structures. Si on se laisse canaliser, on nous dira « pourquoi des mesures spécifiques pour les emplois associatifs ? » La représentation du CRESS est déséquilibrée et de ce fait l'approche est très entrepreneuriale.

Quelle articulation entre les groupes de travail de la DJEPVA et ceux du Conseil supérieur de l'ESS ? Comment on porte nos revendications dans les 2 endroits ?

##### ***Représentation du monde associatif***

La situation présente est le résultat d'erreurs passées. Pourquoi les associations ont-elles laissé démolir le CNVA (120 personnes représentant les différentes composantes du mouvement associatif) par le HCVA (15 personnes désignées par le ministre ?) ? Il faut que l'instance du monde associatif soit désignée par les associations. Ce n'est pas trop difficile d'organiser un vote.

##### ***Faut-il définir une ligne rouge ?***

Position du Conseil d'administration de Culture et Liberté : Il ne faut pas mettre une énergie folle dans cette concertation mais plutôt organiser la mobilisation. Tout est déjà écrit. On va vers des associations économiques et des associations qui fonctionnent sur la charité.

Il faut définir une ligne rouge. Est-ce que la délégation du CAC pose des conditions préalables et a décidé de partir si ces conditions ne sont pas réunies ? Quel mandat on se donne ici pour la suite de la discussion ?

Réponse majoritaire du groupe. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut se réunir avec toutes les composantes des organisations associatives et faire valoir notre point de vue. Nous avons constaté que les positions ne sont pas homogènes du côté de l'État. Il existe une différence de sensibilité au sein de l'administration et, entre les différents représentants des associations. Il existe aussi des convergences sur les questions du financement, et de la reconnaissance du fait associatif. Cette concertation est un lieu de recherche de convergence avec les réseaux. Sortir tout seul n'aurait aucun sens.

La participation à la concertation nous permet d'exprimer des positions, qui doivent être le plus clair possible, et d'obtenir une convergence avec des mouvements, d'aller des revendications communes, en particulier pour faire prendre en compte la diversité des associations. Il faut être à l'intérieur pour savoir ce qui se dit pendant les réunions.

N'oublions pas non plus que notre propre collectif est très divers également. Nous sommes un mouvement « France entière ». Nous devons tenir compte du degré de conscience et de mobilisation des associations sur l'ensemble du territoire

Mais cela n'empêche d'être sceptique sur l'issue des décisions gouvernementales. Le fait de rester permettra de critiquer éventuellement la synthèse. Il ne s'agit donc pas de dire qu'on va rester quoi qu'il advienne, mais il ne s'agit pas non plus de dire a priori qu'on va partir parce que tout cela ne sert à rien.

### ***Poursuite de la mobilisation***

Il faut parallèlement réfléchir à chaque moment et rester mobilisés. Si nous voulons obtenir quelque chose, il faut que la mobilisation se poursuive. Le gouvernement sera beaucoup plus attentif si nous continuons à nous mobiliser. C'est le moment de ne pas relâcher la pression. Il y a un enjeu sur le bénévolat.

À la réunion de concertation avec les syndicats Île-de-France à la Bourse du Travail mercredi, nous avons prévu deux temps forts : un contre forum au moment de la grande manifestation ou avant, et une manifestation lors du vote en dernière lecture à l'Assemblée nationale. Il faut faire du bruit avec tous les autres employeurs des emplois aidés.

### ***Dialogue civil***

Cette notion n'est pas très claire et comporte un risque d'enfumage, car le gouvernement l'utilise à toutes les sauces de façon suspecte

Le débat sur le dialogue civil vient de Bruxelles. En 2000 2001, ceux-ci voulaient un seul interlocuteur : le conseil économique et social européen, qui était censé représenter la société civile. La question est celle de la représentativité et de la gouvernance des associations. Il y a une volonté d'enfermer le monde associatif.

### ***Formation des bénévoles et des salariés***

Beaucoup d'interventions ont insisté sur la formation des bénévoles. Il doit être possible de mutualiser les informations administratives et politiques des différents réseaux.

Pourquoi les OPCA sont dans le FDVA ? Ils n'ont rien à y faire.

Pour pouvoir financer les formations il faut avoir l'agrément Datadock. Tous les réseaux ne l'ont pas, mais le CAC l'a obtenu. En revanche, des entreprises privées ont l'agrément Datadock.

Pour voir les échanges et les notes prises en ligne, suivre ce lien :

<https://semestriel.framapad.org/p/Reunion-14decembre>